

22/06/2016

Grille d'analyse du partenariat

participation sociale
des **aînés**
des savoirs à l'action

The logo consists of the text 'participation sociale des aînés' in a sans-serif font, with 'aînés' in orange. Below it, the phrase 'des savoirs à l'action' is written in a smaller font, with a circular arrow graphic in orange that encircles the text.

Julie Fortier, Ph.D.
Université du Québec à Trois-Rivières

Guide d'utilisation de la grille d'analyse du partenariat

Mise en contexte

La grille d'analyse du partenariat a été élaborée dans un premier temps en 2001 dans le cadre de la maîtrise en Loisir, culture et tourisme du département d'Études en loisir, culture et tourisme de l'Université du Québec à Trois-Rivières¹. La recension des écrits effectuée alors sur les conditions de succès du partenariat a permis de classer ces dernières sous quatre dimensions : 1) Les motivations à agir ensemble; 2) Le travail en équipe qui réfère aux relations entre les partenaires et à leur pertinence; 3) La mise en œuvre du partenariat. Quatre conditions semblent d'intérêt majeur dans cette dimension : la définition des attentes; le pouvoir d'agir; la planification du processus; le leadership mobilisateur. 4) Le suivi du processus, c'est-à-dire l'évaluation régulière des autres dimensions (les motivations, le travail en équipe et l'organisation).

Cette grille fut mise à jour et utilisée à cinq reprises par la suite, lors d'études empiriques. La version la plus récente de cette grille a été présentée aux partenaires du projet de Développement de partenariat intitulé « La participation sociale des aînés : des savoirs à l'action ». Les membres de ce partenariat ont amélioré et validé les conditions de la grille à deux reprises : 1) lors de la rencontre du Comité directeur du partenariat le jeudi 23 octobre au Tam Tam Café situé au 421, Boulevard Langelier, Québec; 2) suite à un envoi de la grille par courriel en février 2015 à tous les partenaires. Le comité sur le cadre de référence méthodologique a été impliqué dans les travaux. Ce comité est composé de Julie Fortier, Andrée Sévigny, Mélanie Levasseur, Serge Dumont, Sophie Éthier, Hélène Carbonneau, Julie Castonguay, Mireille Fortier et Pier-Luc Turcotte.

Objectifs de la grille

Cette grille a pour principal objectif d'améliorer le travail en partenariat en identifiant les conditions jugées importantes et essentielles par les partenaires et en évaluant le niveau de satisfaction de chacune des conditions ciblées.

Cette grille peut être utilisée par les membres du Comité directeur du partenariat sur la participation sociale des aînés (candidat, cochercheurs, collaborateurs et partenaires) dans le déploiement de leur relation partenariale. Les objectifs visés sont alors :

- Favoriser un travail en partenariat optimal
- Améliorer la grille d'analyse du partenariat

¹ Fortier, J. (2002). *Proposition d'un cadre de référence en concertation*. Mémoire de maîtrise en Loisir, culture et tourisme. Université du Québec à Trois-Rivières.

- Saisir les retombées du partenariat

Dans un deuxième temps, cette grille a pour objectif d'outiller les membres du partenariat sur la participation sociale des aînés, dans la planification, l'organisation et la mise en œuvre de leurs projets spécifiques. Les objectifs visés sont alors :

- Favoriser un travail en partenariat optimal
- Améliorer la grille d'analyse du partenariat

Utilisation de la grille

Cette grille peut être utilisée en deux temps.

1) En début de projet, les partenaires sont invités à cibler les conditions du partenariat considérées importantes ou essentielles. Les conditions peuvent être visées dans un premier temps de façon individuelle, mais elles doivent être discutées par la suite entre les partenaires en vue de déterminer celles qui seront retenues.

2) Une fois le projet mené en partenariat bien entamé, les partenaires sont invités à évaluer leur satisfaction quant à l'atteinte des conditions préalablement ciblées. Des commentaires peuvent être ajoutés, favorisant ainsi une analyse plus approfondie. Cette seconde étape peut être effectuée à plusieurs reprises au cours du partenariat.

Cette grille est de nature flexible. Elle peut être ajustée en début ou en cours de processus. Des conditions peuvent y être ajoutées, d'autres enlevées. Le niveau d'importance accordé à chacune des conditions en début de démarche peut être modifié en cours de route. Il s'agit d'un outil de travail qui appartient au partenariat et aux partenaires.

À l'intérieur de la grille, trois questions sont posées :

- a. Quel niveau d'importance accordez-vous à chacune des conditions énoncées à l'intérieur de la grille pour la réussite de votre partenariat? (encerclez le chiffre correspondant)
- b. Quel est votre niveau de satisfaction de l'atteinte de chacune des conditions jugées préalablement importantes pour la réussite de votre partenariat? (encerclez la réponse correspondante)
- c. Avez-vous des commentaires sur chacune des grandes étapes du partenariat (inscrire ces derniers dans l'espace prévu à cet effet).

Grille d'analyse du partenariat

- A - LES CONDITIONS PRÉALABLES AU DÉMARRAGE DU PARTENARIAT	Sans importance	Peu important	Important	Très important	Insatisfait	Peu satisfait	Satisfait	Très satisfait	Ne s'applique pas
A 1 : Motivations au partenariat	- 1 - Importance				- 2 - Satisfaction				
Il y a une nécessité bien ressentie par les participants de travailler en partenariat.	1	2	3	4	1	2	3	4	0
Les participants sont motivés à travailler en partenariat.	1	2	3	4	1	2	3	4	0
Les orientations du projet fait en partenariat cadrent dans la mission de mon organisation.	1	2	3	4	1	2	3	4	0
A 2 : Relations avec les partenaires	- 1 - Importance				- 2 - Satisfaction				
Il y a implication de tous les acteurs utiles à l'atteinte des résultats au sein du partenariat.	1	2	3	4	1	2	3	4	0
Il y a un engagement formel des participants envers le partenariat (ex. : protocole de collaboration signé).	1	2	3	4	1	2	3	4	0
Il y a une relation de confiance entre les participants au partenariat.	1	2	3	4	1	2	3	4	0
Il y a une relation de respect entre les participants au partenariat.	1	2	3	4	1	2	3	4	0
Il y a une reconnaissance réciproque entre les chercheurs et les partenaires du milieu réunis en partenariat.	1	2	3	4	1	2	3	4	0
Les participants possèdent les habiletés pour agir et interagir en partenariat.	1	2	3	4	1	2	3	4	0
Les participants possèdent l'attitude pour agir et interagir en partenariat.	1	2	3	4	1	2	3	4	0
Les aînés sont impliqués au sein du projet fait en partenariat.	1	2	3	4	1	2	3	4	0
Commentaires et recommandations sur les conditions préalables au démarrage du partenariat (ex. : attentes) :									

- B - L'ORGANISATION DU PARTENARIAT Structuration des objectifs, des tâches et des rapports entre les partenaires	Sans importance	Peu important	Important	Très important	Insatisfait	Peu satisfait	Satisfait	Très satisfait	Ne s'applique pas
	- 1 - Importance				- 2 - Satisfaction				
B 1 : Attentes des participants									
Il y a une compréhension commune du projet et de ses enjeux par les participants au partenariat.	1	2	3	4	1	2	3	4	0
Il y a compréhension de ce qu'est la recherche et comment elle s'insère au projet par les participants au partenariat.	1	2	3	4	1	2	3	4	0
Les attentes individuelles sont clairement définies et comprises par les participants au partenariat.	1	2	3	4	1	2	3	4	0
Les attentes communes sont clairement définies et comprises par les participants au partenariat.	1	2	3	4	1	2	3	4	0
B 2 : Pouvoir d'agir du groupe de partenaires									
Un fonctionnement démocratique a été établi entre tous les participants au partenariat (partage démocratique du pouvoir).	1	2	3	4	1	2	3	4	0
Mon organisation fait preuve de solidarité et d'engagement envers le partenariat.	1	2	3	4	1	2	3	4	0
Mon organisation voit une valeur ajoutée à sa participation au partenariat.	1	2	3	4	1	2	3	4	0
À titre de participant mandaté par mon organisation, je possède le pouvoir de prendre des décisions en partenariat.	1	2	3	4	1	2	3	4	0
L'équipe de partenaires possède les ressources nécessaires à la réalisation du projet (ex. : humaines, matérielles et financières).	1	2	3	4	1	2	3	4	0
B 3 : Planification de l'action en partenariat									
Un plan d'action a été élaboré par les participants au partenariat.	1	2	3	4	1	2	3	4	0
Les rôles et les responsabilités des participants au partenariat sont clairement définis et acceptés par tous.	1	2	3	4	1	2	3	4	0
L'expertise et les forces de chaque participant au partenariat sont reconnues.	1	2	3	4	1	2	3	4	0
Un langage compréhensible est utilisé par les participants au partenariat.	1	2	3	4	1	2	3	4	0
Les informations pertinentes circulent de façon efficace au sein du groupe de partenariat.	1	2	3	4	1	2	3	4	0
Un échéancier commun a été élaboré par les participants au partenariat.	1	2	3	4	1	2	3	4	0
Les mandats des partenaires sont réalisés dans les délais et échéances prévus.	1	2	3	4	1	2	3	4	0
Des moyens sont prévus pour assurer une traçabilité de la démarche de partenariat.	1	2	3	4	1	2	3	4	0

B 4 : Organisation et leadership	- 1 - Importance				- 2 - Satisfaction				
Un ou des leaders sont identifiés au sein du groupe de partenariat.	1	2	3	4	1	2	3	4	0
Une autorité est déléguée au(x) leader(s) à l'intérieur du groupe de partenariat.	1	2	3	4	1	2	3	4	0
Le ou les leaders du groupe de partenariat agissent démocratiquement.	1	2	3	4	1	2	3	4	0
Le rôle et les responsabilités du leader ou des leaders ont été clairement identifiés (médiation, arbitre, guide, etc.).	1	2	3	4	1	2	3	4	0
La méthode de travail utilisée par le groupe de partenariat est efficace.	1	2	3	4	1	2	3	4	0
Des mécanismes existent afin d'intégrer des nouveaux participants au partenariat en cours de projet (mise à jour, suivi, etc.).	1	2	3	4	1	2	3	4	0
Des mécanismes existent pour gérer et résoudre les conflits au sein du groupe de partenariat.	1	2	3	4	1	2	3	4	0

Commentaires et recommandations sur les conditions concernant l'organisation du partenariat (ex. : attentes) :

- C - LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DU PARTENARIAT	Sans importance	Peu important	Important	Très important	Insatisfait	Peu satisfait	Satisfait	Très satisfait	Ne s'applique pas
C 1 : Suivi et évaluation du partenariat au terme du projet	- 1 - Importance				- 2 - Satisfaction				
Une évaluation de l'engagement, des rôles et des responsabilités des participants au partenariat est prévue au moment approprié.	1	2	3	4	1	2	3	4	0
Il y a une évaluation de l'action collective (travail d'équipe) des participants au partenariat.	1	2	3	4	1	2	3	4	0
Il y a une évaluation de l'atteinte des objectifs (résultats).	1	2	3	4	1	2	3	4	0
Il y a une évaluation de la pertinence de poursuivre le partenariat.	1	2	3	4	1	2	3	4	0

Commentaires et recommandations sur les conditions concernant le suivi et l'évaluation du partenariat (ex. : attentes) :